RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'AUTONOMIE ET DE LA SANTE MENTALE
Département Parcours des Personnes Agées

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SOLIDARITES

ARS-PDL/DASM/DPPA/24-2025/72

N° DEPARTEMENT : 25/1889 du 04 AVR. 2025

Arrêté portant modification de l'arrêté de création d'un accueil de jour de 6 places
à l'EHPAD Les Frênes – Les Châtaigniers à FRESNAY-SUR-SARTHE
géré par l'EHPAD Les Frênes – Les Châtaigniers

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS DE LA LOIRE

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SARTHE

VU le code de la santé publique;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'action sociale et des familles;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le décret du 15 février 2023 portant nomination de Monsieur Jérôme JUMEL en qualité de Directeur général de l'ARS des Pays de la Loire, à compter du 27 février 2023 ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DG/2024-028 du 04 juillet 2024 portant délégation de signature à Madame Elodie PERIBOIS, Directrice de l'autonomie et de la santé mentale de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DAS/DAMS-PA/R53-2016/72 et N°17/8733 portant renouvellement d'autorisation de l'EHPAD Les Frênes – Les Châtaigniers à FRESNAY-SUR-SARTHE géré par l'EHPAD Les Frênes – Les Châtaigniers ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DOSA/DPPA/24-2023/72 du 18/10/2023 et N°DEPARTEMENT 23/7889 du 14/11/2023 portant autorisation d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 12 places à l'EHPAD Les Frênes – Les Châtaigniers à FRESNAY-SUR-SARTHE géré par l'EHPAD Les Frênes - les Châtaigniers ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DOSA/DPPA/09-2024/72 et N°DEPARTEMENT 24/2471 du 23/04/2024 portant extension de 2 places du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de l'EHPAD Les Frênes – Les Châtaigniers à FRESNAY-SUR-SARTHE géré par l'EHPAD Les Frênes Les Châtaigniers ;

VU l'arrêté N°ARS-PDL/DASM/DPPA/102/2024/53 et N°DEPARTEMENT 24/7098 du 20/12/2024 portant création d'un accueil de jour de 6 places à l'EHPAD Les Frênes- Les Châtaigniers à FRESNAY-SUR SARTHE géré par l'EHPAD Les Frênes – Les Châtaigniers ;

VU le dossier déposé par le gestionnaire de l'EHPAD Les Frênes – Les Châtaigniers à FRESNAY-SUR-SARTHE dans le cadre du maillage régional en dispositif plateforme de répit et d'accompagnement des aidants de personnes âgées ;

Article 3 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement devra être porté à la connaissance des autorités administratives compétentes selon l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles.

Article 4 : Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté ou de sa publication, cette décision peut faire l'objet :

- d'un recours grâcieux auprès des services de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil départemental de la Sarthe ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, CS 24111 44041 NANTES Cedex 01). Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 5 : La Directrice de l'autonomie et de la santé mentale, le Directeur général des Services du Département de la Sarthe et le Président de l'organisme gestionnaire de la structure concernée, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire et de la Préfecture de La Sarthe ainsi que sur le site internet du Département de la Sarthe www.sarthe.fr.

Fait le

Pour le Directeur général de l'Agence régionale de santé
des Pays de la Loire
et par délégation

Le Président du Conseil Départemental
de la Sarthe

Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le :
et de sa publication ou notification le : 04 AVR. 2025

ARS Pays de la Loire
CS 56 233 6 44 262 Nantes Cedex 2
Standard : 02 49 10 40 00
Site internet : www.ars-pays-de-la-loire-sante.fr

Conseil Départemental de la Sarthe
Annexe de la Croix de Pierre
2 rue des Maillets 72072 Le Mans Cedex 9
Tél : 02 43 54 72 72
Site Internet : www.sarthe.fr